



BRANNENS

BULLETIN N° 48

LA COMMUNE

OCTOBRE ROSE

LA NUIT DES ÉTOILES

NOUVEL ADRESSAGE



J A N V I E R 2 0 2 5

LE MOT DU MAIRE



Brannensois, Brannensoises,

En ce début d'année 2025, je m'adresse à vous dans un contexte national marqué par des incertitudes économiques qui impactent également nos collectivités.

L'année 2024 nous a confrontés à une diminution des aides financières, nous obligeant à faire des choix parfois difficiles. Nous avons priorisé les actions selon les urgences, et il en sera de même en 2025. Toutefois, notre objectif reste de préserver notre budget tout en évitant une augmentation des impôts locaux.

Les investissements réalisés ces dernières années commencent à porter leurs fruits. Par exemple, la toiture photovoltaïque génère des revenus supplémentaires, tandis que le gîte touristique contribue au remboursement du prêt bancaire.

En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour développer la centrale photovoltaïque sur le terrain communal, en partenariat avec Bordeaux Métropole Énergie, Enercoop Nouvelle-Aquitaine, et le Siphem. La mise en place d'une boucle d'autoconsommation collective nous permettra de maximiser l'utilisation de l'énergie solaire, tout en réduisant significativement nos charges électriques. Ce système garantira un tarif stable et maîtrisé pendant toute la durée de vie de la centrale.

Par ailleurs, après la présentation publique et l'intégration de certaines observations, le conseil municipal a validé la numérotation et le nom des voies communales. Nous attendons désormais les panneaux et plaques pour finaliser l'enregistrement sur le fichier national, ce qui nous permettra de vous transmettre vos nouvelles adresses dans les plus brefs délais.

Concernant la gestion des déchets, à la suite de la réunion publique organisée avec le Sictom début 2024, nous avons décidé d'alterner la collecte des bacs noirs et jaunes. Cette évolution, combinée à nos efforts collectifs en matière de tri, a permis de maintenir la redevance inchangée pour 2025.

Enfin, je tiens à vous rappeler que la divagation des animaux, notamment des chiens, est strictement interdite. Soyez également vigilants quant aux nuisances sonores liées aux aboiements afin de préserver la tranquillité de tous.

Votre civisme est essentiel au bien-vivre ensemble.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé et sérénité.

Yannick DUFFAU



LA COMMUNE



AGENDA

Le repas des aînés se tiendra le dimanche 16 février à midi



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Leyrone, José, Laurent, Kaël
LAFLEUR LABAT
Le 04 novembre 2024

Lucas BAYLE
Le 19 novembre 2024

LOYERS COMMUNAUX

Les loyers n'ayant pas été augmentés en 2024, le Conseil Municipal, après délibération, a décidé de fixer les montants des loyers comme suit :

- **Mme Virginie AVENTIN** : 358,09 € (contre 349,47 € en 2024)
- **Mme Véronique BAUDRY** : 342,27 € (contre 334,03 € en 2024)
- **Mme Danielle PIEMONTESI** : 591,81 € (nouvelle arrivée dans le village à la fin de l'année 2024)

Ces changements prendront effet à compter du **1^{er} janvier 2025**.

DÉPÔTS SAUVAGES DÉCHETS

Les points d'apport volontaire seront retirés dans les prochains mois, à l'exception du point de collecte dédié au verre, qui restera en place.

L'ensemble du Conseil Municipal est pleinement conscient des problèmes de dépôts sauvages de déchets à cet endroit. Des investigations ont déjà été menées, et plusieurs contrevenants ont été verbalisés.

Des mesures seront mises en œuvre prochainement pour dissuader tout nouvel acte de ce type.

Si vous êtes témoin de ce délit commis par une tierce personne, n'intervenez en aucun cas.

Notez le numéro d'immatriculation du véhicule concerné et transmettez l'information à la mairie. Une plainte sera alors déposée.

LA CDC DU RÉOLAIS EN SUD GIRONDE FAIT PEAU NEUVE...

Nouveau siège de Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde :

La MSAP (Maison des Services Au Public) vous accueille avec ses 1800 M² de bureaux depuis le 2 décembre 2024.

Au : 3 rue Jules Ferry 33190 LA REOLE

Du lundi au jeudi :

De 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30-17 h 00

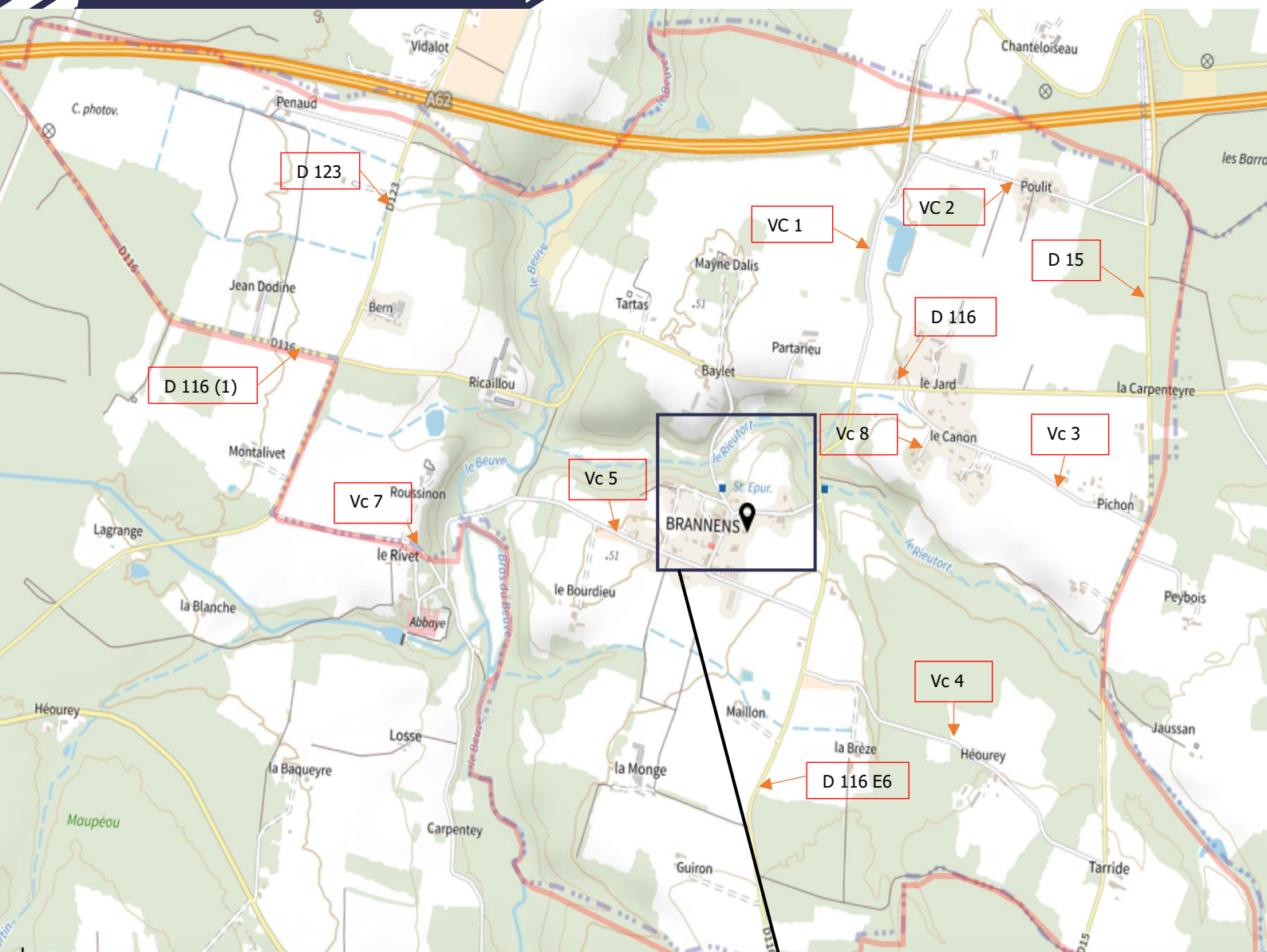
Le vendredi fermeture à 16 h 00

Un seul n° de téléphone : **05 56 71 71 55**

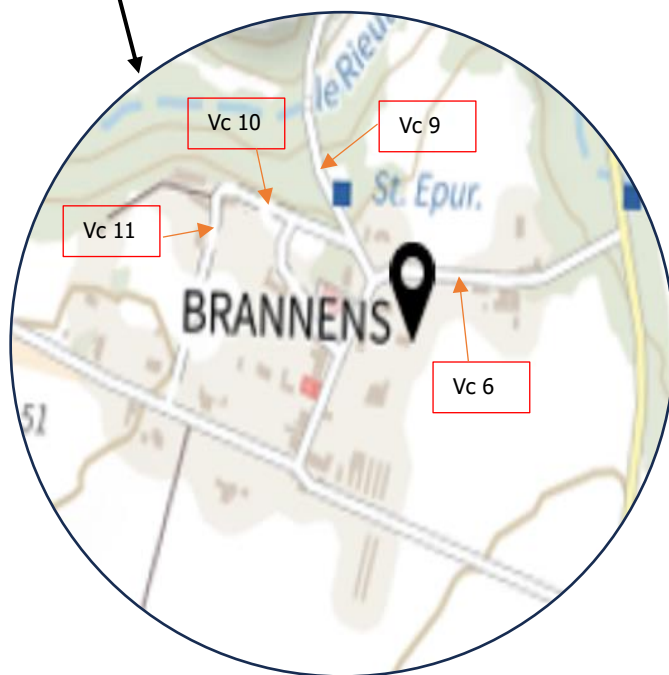


NOUVEL ADRESSAGE

1^{ER} TRIMESTRE 2025



VC1 :	ROUTE DU LAC
VC2 :	ROUTE DU SOLEIL
VC3 :	ROUTE ETIENNE COURRÈGES
VC4 :	ROUTE D'HÉOUREY
VC5 :	ROUTE DU BEUVE
VC6 :	ROUTE MICHEL DUFFAU
VC7 :	ROUTE DU RIVET
VC8 :	IMPASSE BRAVOINE
VC9 :	ROUTE DU RIEUTORT
VC10 :	IMPASSE CHARREL
VC11 :	IMPASSE PAILLASSON
RD15 :	ROUTE DE CASTETS
RD116 :	ROUTE DU GOLF
RD116 (1) :	ROUTE DE BERNES
RD116 (E6) :	ROUTE D'AUROS
RD123 :	ROUTE DE BIEUJAC



DÉMARCHES À EFFECTUER...



Le site officiel www.service-public.fr vous permet de communiquer gratuitement vos changements de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page : changement d'adresse en ligne.



Ne pas effectuer ces démarches avant que les nouveaux panneaux soient installés, la Mairie vous tiendra informé.

À QUOI SERT LE NOUVEL ADRESSAGE ?

Cette démarche contribue à renforcer votre sécurité en améliorant l'efficacité des services d'urgence : Police, Gendarmerie et Pompiers.

Elle facilite également l'intervention de services essentiels tels que la fibre, les livraisons, ou encore les réseaux d'eau et d'électricité, grâce à une localisation précise de votre domicile basée sur une adresse claire et standardisée.



Changement d'adresse en ligne (Service en ligne)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

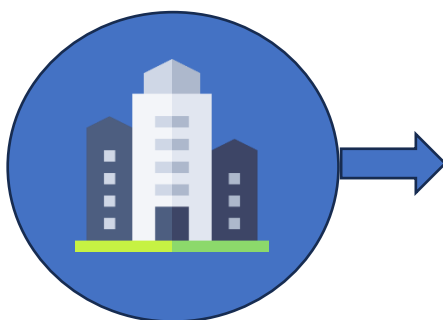
- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, MSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAEP, SASPA)
- Énergie (EDF, Engie)
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez également utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone (fixe ou portable).

Pensez à avoir vos identifiants pour chacun des organismes concernés.

⚠ Attention : ce téléservice ne concerne pas les usagers qui partent s'installer à l'étranger, ni les usagers expatriés qui reviennent s'installer en France.

ENTREPRISES



Le changement d'adresse résultant d'une décision de la commune entraîne des formalités pour les entreprises mais celles-ci sont gratuites.

Les entreprises renseignent le changement d'adresse sur le Guichet unique pour les formalités d'entreprises à l'adresse suivante : <https://formalites.entreprises.gouv.fr/>.

Le certificat de numérotage délivré par la commune leur permet d'attester qu'il s'agit d'une modification administrative. Cette déclaration n'est soumise à aucun frais.



OCTOBRE ROSE À BRANNENS

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

Aillas, Auros, Berthez, Savignac et Pondaurat.

Dimanche 6 octobre dernier avait lieu la Marche Rose. Comme l'année dernière, nous l'avons organisée conjointement avec les communes d'Aillas, Auros, Berthez, Savignac et Pondaurat.

Les marcheurs de la commune avaient d'abord rendez-vous au niveau du local du Cercle pour un accueil avec café, thé et quelques gourmandises, dont s'occupait notre bénévole Mme Bianca David, que nous remercions chaleureusement. Ces derniers pouvaient également acheter des goodies en soutien à l'association **Comité Féminin Prévention et Dépistage Cancer**.

Nous avons ensuite rejoint Berthez, pour permettre à tous les participants de marcher sans rencontrer de difficulté physique, nous avons choisi de partir d'un point plus proche. Après un petit échauffement, environ 1h30 a été nécessaire pour rejoindre la commune d'arrivée, Aillas. Un puzzle symbolique sur le dépistage du cancer du sein a été réalisé par chaque commune, suivi d'un apéritif, puis d'un repas type "auberge espagnole" pour ceux qui le souhaitaient.

12 marcheurs de Brannens, 240 au total. 1451 € récoltés.

Nous félicitons les 12 marcheurs de Brannens, sur environ 240 personnes au total, et remercions les participants pour leur engagement et leur générosité : le montant récolté grâce à la vente des goodies et des dons libres s'élève à **1451 €** pour les six communes, dont **124 €** pour Brannens. Ces dons ont été reversés en totalité à l'association du **Comité Féminin Prévention Dépistage Cancer**, qui soutient des campagnes d'information et des événements pour la prévention et de dépistage du cancer du sein. Des fonds sont également alloués à des établissements de santé pour l'acquisition de matériel spécifique.

Pour rappel, le cancer du sein est un des cancers les plus fréquents en France, mais aussi l'un des mieux soignés, à condition de le dépister le plus précocement possible. Ce dépistage est recommandé de manière systématique à partir de 50 ans et en l'absence de facteurs de risque par un examen annuel minutieux par un gynécologue, une sage-femme ou un médecin généraliste formé en gynécologie, et la réalisation d'une mammographie tous les deux ans.

Parlez-en autour de vous, et faites-vous dépister !



VENREDI 9 AOÛT 2024

LA NUIT DES ÉTOILES À BRANNENS

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ET L'ACCA DE BRANNENS

Présenté par :

Francis DELAHAYE Astronome amateur

Membre et Lauréat de la Société Astronomique de France

Président d'Honneur de la Société Astronomique de Bordeaux

Françoise MAÇON Astronome amatrice

20h30 : Observation du coucher du Soleil et des tâches solaires avec la lunette 102/1000. Observation de Vénus.

21h : Exposé par Françoise et Francis : **L'observation de la Voûte Céleste**

Présentation de notre Système Solaire : La Lune et son observation. Les planètes observables comme Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne... Les astéroïdes de la ceinture principale. Les Comètes. Les pluies d'étoiles filantes comme les Perséides. Notre étoile le Soleil et son activité.

Présentation de notre galaxie : La Voie Lactée. Les différentes étoiles. Les amas ouverts et les amas globulaires. Les nébuleuses. Les galaxies.

Présentation du matériel d'observation : Les jumelles, la lunette astronomique et les différents télescopes. Cartes stellaires et Miniciel.

22h : Observation du Ciel étoilé : Lunette 102/1000 et télescope 200/1000

La Lune avant le Premier Quartier. Présentation et repérage des Constellations d'été avec le Miniciel et le pointage avec le laser sur les constellations d'été. Etoiles doubles (Albiréo, Alcor et Mizar...) et amas stellaires (Double amas de Persée).

23h30 : Observation de Saturne et de ses anneaux.

24h : Fin d'observation.



85 TONNES DE BOUCHONS, 40 000 € VERSÉ À L'ASSOCIATION

Un nouveau record a été franchi en 2024 par Agir cancer Gironde qui a récolté 85 tonnes de bouchons, recyclés au profit de la recherche pour combattre le cancer pédiatrique.

Ce qui représente un don de 40 000 €, cette somme sera remise à l'institut Bergonié de Bordeaux en ce début d'année 2025.

Madame Françoise CERET, une habitante de la commune donne de son temps bénévolement pour aider cette association et a déposé à la salle polyvalente un bac afin de collecter les bouchons en liège ou synthétique.

Le Sud Gironde compte de nombreux points de collecte, parlez-en autour de vous, propriétaire viticole ou toutes entreprises susceptibles de pouvoir adhérer.



www.agircancergironde.fr

agircancergironde33140@gmail.com

Bernard WALLET président de Agir cancer Gironde au 06 44 72 30 86



Décembre 2024	Janvier 2025	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	Mer. 1 01	Sam. 1	Sam. 1	Mar. 1	Jeu. 1	Dim. 1
	Jeu. 2	Dim. 2	Dim. 2	Mer. 2	Ven. 2	Lun. 2 23
	Ven. 3	Lun. 3 06	Lun. 3 10	Jeu. 3	Sam. 3	Mar. 3
	Sam. 4	Mar. 4	Mar. 4	Ven. 4	Dim. 4	Mer. 4
	Dim. 5	Mer. 5	Mer. 5	Sam. 5	Lun. 5 19	Jeu. 5
	Lun. 6 02	Jeu. 6	Jeu. 6	Dim. 6	Mar. 6	Ven. 6
	Mar. 7 Nouveau !	Ven. 7	Ven. 7	Lun. 7 15	Mer. 7	Sam. 7
	Mer. 8	Sam. 8	Sam. 8	Mar. 8	Jeu. 8	Dim. 8
	Jeu. 9	Dim. 9	Dim. 9	Mer. 9	Ven. 9	Lun. 9 24
	Ven. 10	Lun. 10 07	Lun. 10 11	Jeu. 10	Sam. 10	Mar. 10
	Sam. 11	Mar. 11	Mar. 11	Ven. 11	Dim. 11	Mer. 11
	Dim. 12	Mer. 12	Mer. 12	Sam. 12	Lun. 12 20	Jeu. 12
	Lun. 13 03	Jeu. 13	Jeu. 13	Dim. 13	Mar. 13	Ven. 13
	Mar. 14	Ven. 14	Ven. 14	Lun. 14 16	Mer. 14	Sam. 14
	Mer. 15	Sam. 15	Sam. 15	Mar. 15	Jeu. 15	Dim. 15
	Jeu. 16	Dim. 16	Dim. 16	Mer. 16	Ven. 16	Lun. 16 25
	Ven. 17	Lun. 17 08	Lun. 17 12	Jeu. 17	Sam. 17	Mar. 17
	Sam. 18	Mar. 18	Mar. 18	Ven. 18	Dim. 18	Mer. 18
	Dim. 19	Mer. 19	Mer. 19	Sam. 19	Lun. 19 21	Jeu. 19
	Lun. 20 04	Jeu. 20	Jeu. 20	Dim. 20	Mar. 20	Ven. 20
	Mar. 21	Ven. 21	Ven. 21	Lun. 21 17	Mer. 21	Sam. 21
	Mer. 22	Sam. 22	Sam. 22	Mar. 22	Jeu. 22	Dim. 22
	Jeu. 23	Dim. 23	Dim. 23	Mer. 23	Ven. 23	Lun. 23 26
	Ven. 24	Lun. 24 09	Lun. 24 13	Jeu. 24	Sam. 24	Mar. 24
	Sam. 25	Mar. 25	Mar. 25	Ven. 25	Dim. 25	Mer. 25
	Dim. 26	Mer. 26	Mer. 26	Sam. 26	Lun. 26 22	Jeu. 26
	Lun. 27 05	Jeu. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Mar. 27	Ven. 27
	Mar. 28	Ven. 28	Ven. 28	Lun. 28 18	Mer. 28	Sam. 28
	Mer. 29		Sam. 29	Mar. 29	Jeu. 29	Dim. 29
Dim. 29	Jeu. 30		Dim. 30	Mer. 30	Ven. 30	Lun. 30 27
Lun. 30 01	Ven. 31		Lun. 31 14		Sam. 31	
Mar. 31						

A noter

A partir du 31 décembre 2024

Bac à couvercle noir :
ordures ménagères
mardi semaine impaire

Bac à couvercle jaune :
emballages
mardi semaine paire



Pensez à sortir vos bacs la veille
au soir ... et à les rentrer une fois
la collecte effectuée

Une question ?
Un problème de collecte ?

Services techniques
05 56 62 27 70

sictOm
sud gironde
Service public des déchets



POUR LES BACS JAUNES, IL NE FAUT PAS DE SACS, VOUS
DEVEZ METTRE DIRECTEMENT LES EMBALLAGES DANS LE BAC

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mar. 1	Ven. 1	Lun. 1 36	Mer. 1	Sam. 1	Lun. 1 49
Mer. 2	Sam. 2	Mar. 2	Jeu. 2	Dim. 2	Mar. 2
Jeu. 3	Dim. 3	Mer. 3	Ven. 3	Lun. 3 45	Mer. 3
Ven. 4	Lun. 4 32	Jeu. 4	Sam. 4	Mar. 4	Jeu. 4
Sam. 5	Mar. 5	Ven. 5	Dim. 5	Mer. 5	Ven. 5
Dim. 6	Mer. 6	Sam. 6	Lun. 6 41	Jeu. 6	Sam. 6
Lun. 7 28	Jeu. 7	Dim. 7	Mar. 7	Ven. 7	Dim. 7
Mar. 8	Ven. 8	Lun. 8 37	Mer. 8	Sam. 8	Lun. 8 50
Mer. 9	Sam. 9	Mar. 9	Jeu. 9	Dim. 9	Mar. 9
Jeu. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10	Lun. 10 46	Mer. 10
Ven. 11	Lun. 11 33	Jeu. 11	Sam. 11	Mar. 11	Jeu. 11
Sam. 12	Mar. 12	Ven. 12	Dim. 12	Mer. 12	Ven. 12
Dim. 13	Mer. 13	Sam. 13	Lun. 13 42	Jeu. 13	Sam. 13
Lun. 14 29	Jeu. 14	Dim. 14	Mar. 14	Ven. 14	Dim. 14
Mar. 15	Ven. 15	Lun. 15 38	Mer. 15	Sam. 15	Lun. 15 51
Mer. 16	Sam. 16	Mar. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Mar. 16
Jeu. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17	Lun. 17 47	Mer. 17
Ven. 18	Lun. 18 34	Jeu. 18	Sam. 18	Mar. 18	Jeu. 18
Sam. 19	Mar. 19	Ven. 19	Dim. 19	Mer. 19	Ven. 19
Dim. 20	Mer. 20	Sam. 20	Lun. 20 43	Jeu. 20	Sam. 20
Lun. 21 30	Jeu. 21	Dim. 21	Mar. 21	Ven. 21	Dim. 21
Mar. 22	Ven. 22	Lun. 22 39	Mer. 22	Sam. 22	Lun. 22 52
Mer. 23	Sam. 23	Mar. 23	Jeu. 23	Dim. 23	Mar. 23
Jeu. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24	Lun. 24 48	Mer. 24
Ven. 25	Lun. 25 35	Jeu. 25	Sam. 25	Mar. 25	Jeu. 25
Sam. 26	Mar. 26	Ven. 26	Dim. 26	Mer. 26	Ven. 26
Dim. 27	Mer. 27	Sam. 27	Lun. 27 44	Jeu. 27	Sam. 27
Lun. 28 31	Jeu. 28	Dim. 28	Mar. 28	Ven. 28	Dim. 28
Mar. 29	Ven. 29	Lun. 29 40	Mer. 29	Sam. 29	Lun. 29 01
Mer. 30	Sam. 30	Mar. 30	Jeu. 30	Dim. 30	Mar. 30
Jeu. 31	Dim. 31		Ven. 31		Mer. 31

A noter



Pensez à sortir vos bacs la veille
au soir ... et à les rentrer une fois
la collecte effectuée

Une question ?
Un problème de collecte ?

Services techniques
05 56 62 27 70

sictOm
sud gironde
Service public des déchets

